LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA DATE DU CONGÉ D'ÉTÉ

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si sa réponse d'il y a un instant signifie que le gouvernement a l'intention que la Chambre s'ajourne le 27 juin même si certains travaux importants n'étaient pas terminés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En effet, monsieur l'Orateur, nous ferons notre possible pour nous en tenir à ce calendrier. Nous savons, bien sûr, que nous ne pouvons faire l'impossible, mais telle est toujours notre intention. Nous espérons toujours que la Chambre s'ajournera à la fin de juin. Nous espérons également que les partis d'opposition collaboreront avec nous en accélérant d'ici là l'examen d'un grand nombre de mesures importantes, malgré le temps perdu à cause de la sottise de l'opposition.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LE RAPPORT DES DISCUSSIONS AVEC LES ALLIÉS

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, comne le ministre de la Défense nationale doit avoir, à l'heure qu'il est, exposé aux ministres de l'OTAN les propositions du gouvernement à l'égard de la réduction du rôle du Canada au sein de cet organisme, le premier ministre dirait-il à la Chambre quelle réduction est envisagée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre a annoncé qu'il discuterait de cette question à la Chambre, à son retour, lundi. C'est toujours le projet du gouvernement.

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, à cause de l'incertitude qui règne non seulement parmi le public, mais chez les membres des forces armées, le premier ministre dirait-il s'il est vrai que le gouvernement a l'intention de remplacer les brigades aériennes et motorisées par une force mobile de 4,000 hommes?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député qu'il n'est pas réglementaire de demander simplement si une déclaration est vraie ou fausse.

L'hon. M. MacLean: Je pourrais peut-être formuler ma question autrement, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au premier ministre si la réduction proposée sera aussi radicale que le pensent les journaux?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Ora-courant de cela. Sans doute que l'honorable teur, il est difficile de savoir ce que les dépuninistre de la Défense nationale, quand il

tés de l'opposition considèrent comme radical. Je me souviens que lorsque nous avons annoncé la réduction graduelle par étapes on nous a dit que cela ne signifiait absolument rien. Ils verront bientôt si cela signifie quelque chose.

L'OTAN—L'EXCLUSION DU CANADA DE LA PLANIFICATION NUCLÉAIRE

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il nous dire si les projets du Canada touchant l'OTAN interdiront à notre pays d'être membre du groupe de planification nucléaire de cette organisation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, m'autorisez-vous à répondre à cette question? Cette allégation portée par d'autres et par la personne dont parle le député, est dénuée de tout fondement. En décembre 1966, les ministres de l'OTAN ont mis sur pied deux organismes permanents chargés d'établir la politique et la stratégie nucléaires. Le premier s'appelle le comité des affaires de la défense nucléaire. C'est un sous-comité du comité de la défense stratégique. Tout pays intéressé, nucléaire ou non, peut en faire partie. A l'heure actuelle, ce comité compte 12 membres dont le Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'éprouvais de graves doutes quant à la recevabilité de la question posée par le député. C'est parce qu'hier j'avais déclaré irrecevable, une question analogue qu'il posait que je lui ai permis de poser aujourd'hui la question. Mais j'ai l'impression que de par sa nature la déclaration actuelle du ministre devrait être faite à l'appel des motions.

[Français]

L'OTAN—POSSIBILITÉ QUE D'AUTRES PAYS MEMBRES RÉDUISENT LEURS EFFECTIFS

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A la suite de la politique du gouvernement de réduire les forces armées à l'intérieur de l'OTAN, je voudrais savoir s'il y a des indications à l'effet que d'autres pays alliés, membres de l'OTAN, vont imiter le geste du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cela. Sans doute que l'honorable ministre de la Défense nationale, quand il